

# Composition et mandats des postes d'administrateurs chez Vivre avec la fibrose kystique (tiré des règlements généraux de l'organisme)

Le conseil d'administration a la tâche de déterminer les orientations de l'organisme, d'approuver les projets soumis et d'amener de nouvelles idées pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec la fibrose kystique. Il doit également s'assurer que les fonds sont disposés judicieusement. Voici la description et les tâches pour chacun des postes disponibles.

Notez que tous les postes, à l'exception des officiers de soutien, exigent que la personne vive avec la fibrose kystique.

Le conseil d'administration est composé d'un maximum de vingt administrateurs. Ils sont élus parmi les membres et répartis comme suit :

- **Douze représentants régionaux :**

Les représentants régionaux agissent comme personnes-ressource de diverses façons, par exemple en entretenant des relations régulières avec les intervenants de la clinique de leurs régions, en étant à l'écoute des autres FK de leurs régions (services offerts, difficultés rencontrées, etc.) ou de ceux qui fréquentent la clinique de transplantation.

Le représentant assume également le rôle de porte-parole des personnes vivant avec la fibrose kystique de sa région. Il fait mieux connaître les réalités que vivent les personnes FK de sa région ou qui fréquentent la clinique de transplantation. Les représentants sont des membres réguliers de l'organisme, donc vivent avec la fibrose kystique.

- Deux (2) représentants de la région Île de Montréal

- Deux (2) représentants de la région Montérégie
- Deux (2) représentants de la région Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
- Un (1) représentant de la région Laval et Lanaudière
- Un (1) représentant de la région Laurentides
- Un (1) représentant de la région Saguenay, Lac-Saint-Jean et Nord-du-Québec
- Un (1) représentant de la région Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec
- Un (1) représentant Outaouais – Abitibi-Témiscamingue
- Un (1) représentant de la région Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et Côte-Nord

Les membres votent pour un seul candidat dans les régions où un seul représentant régional doit être élu et ils peuvent faire deux (2) votes lorsqu'il y a deux postes régionaux à combler.

➤ **Un représentant provincial : le représentant des personnes greffées ou en attente d'une greffe pulmonaire**

Il est un membre régulier de l'organisme Vivre avec la fibrose kystique, qui siège au conseil d'administration, et est élu parmi et par les membres suivis en clinique de greffes pulmonaires au Québec.

➤ **Un trésorier**

[ce membre siège aussi sur le CE]

Le trésorier est élu par les membres lors de l'assemblée générale. Le trésorier doit être un membre régulier.

Vous aimez les chiffres et ce qui touche à la gestion des finances? Ce poste est pour vous! Le trésorier a la charge et la garde des fonds de Vivre avec la fibrose kystique et de ses livres de comptabilité. Il s'assure que les livres comptables sont exacts et il accompagne le directeur général dans l'accomplissement des tâches relatives à la bonne gestion des fonds. Il exerce les pouvoirs et remplit les fonctions que le conseil d'administration ou le comité exécutif lui confie par résolution, ou qui sont inhérents à sa charge. Il signe tout contrat, document ou acte qui nécessite sa signature

- Il a la charge et la garde des fonds de l'organisme *Vivre avec la fibrose kystique* et de ses livres de comptabilité.
- Il tient un relevé précis des biens, des dettes et des déboursés de l'organisme *Vivre avec la fibrose kystique*, dans un ou des livres appropriés à cette fin.

- Il dépose dans une institution financière déterminée par le comité exécutif les fonds des différents bailleurs.
- Il exerce les pouvoirs et remplit les fonctions que le C.A. ou le CE lui confient par résolution ou qui sont inhérents à sa charge.
- Il signe tout contrat, document ou acte nécessitant sa signature.

➤ **Deux directeurs administratifs**

Les directeurs administratifs sont des membres réguliers élus par l'assemblée des membres. Ils ont pour fonction de mettre sur pied ou de poursuivre différents dossiers de l'organisme *Vivre avec la fibrose kystique*.

➤ **Deux officiers de soutien**

[ces membres siègent aussi sur le CE].

Vous connaissez quelqu'un ou êtes une personne qui ne vit pas avec la fibrose kystique, mais qui aimerait offrir son expérience à notre organisme? Voici une bonne façon de le faire.

Les officiers de soutien sont membres associés (membres qui ne vivent pas avec la fibrose kystique) et ils sont élus par l'assemblée des membres. Ils sont choisis pour accomplir des tâches spécifiques aux besoins du CE ou pour fournir une expérience qu'ils peuvent amener à notre organisation. Les officiers de soutien sont membres associés et sont élus par l'assemblée des membres lors de l'AGA.

